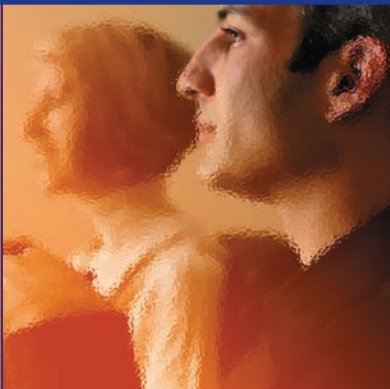




# Comprendre les états financiers



# Comprendre les états financiers

Cette brochure est aussi disponible en format électronique.

Visitez la section « Publications » de notre site au [www.ocaq.qc.ca](http://www.ocaq.qc.ca).

(Voir  
au-delà des Chiffres)

# Table des matières

<b>Les états financiers</b> .....	page 4
<i>Le bilan</i> .....	page 4
<i>Les bénéfices non répartis</i> .....	page 5
<i>Les résultats</i> .....	page 5
<i>Les flux de trésorerie</i> .....	page 5
<i>Les notes complémentaires</i> .....	page 5
 <b>Mesure du rendement</b> .....	page 6
<i>L'analyse des ratios</i> .....	page 6
 <b>Le rapport de gestion</b> .....	page 7
 <b>Les missions des comptables agréés</b> .....	page 8
<i>La mission de vérification</i> .....	page 9
<i>La mission d'examen</i> .....	page 9
<i>La mission de compilation</i> .....	page 9
 <b>Où trouver l'information</b> .....	page 10
<i>Les communiqués</i> .....	page 10
<i>Pour obtenir les états financiers des sociétés cotées</i> .....	page 10
 <b>Autres adresses utiles</b> .....	page 11

# Comprendre les états financiers

En présentant les données de l'exercice précédent et de l'année en cours, les états financiers visent principalement à répondre aux besoins d'information des investisseurs et des créanciers dans le cas des entreprises à but lucratif, et aux besoins d'information des membres, des investisseurs et des créanciers dans le cas des organismes sans but lucratif. Les états financiers préparés dans ces buts sont souvent utilisés par d'autres personnes qui ont aussi besoin d'informations publiées au sujet de l'entité.

L'analyse des états financiers permet de prendre des décisions d'affaires et d'investissement éclairées. Grâce aux états financiers, les actionnaires, investisseurs, banquiers, courtiers et prêteurs peuvent évaluer le rendement d'une entreprise et les risques qu'ils courent en y investissant ou en lui prêtant de l'argent.

## Les états financiers

C'est la direction de l'entreprise qui a la responsabilité de préparer les états financiers. Même si, pour cela, l'aide d'un expert-comptable est parfois requise, c'est toujours la direction qui a le dernier mot sur leur contenu. Les états financiers se subdivisent en cinq parties : le bilan, les bénéfices non répartis, les résultats, les flux de trésorerie et les notes complémentaires. Les états financiers sont habituellement établis à la même date tous les ans. Par contre, ils peuvent être réalisés à diverses fréquences; ainsi, les entreprises cotées en bourse produisent des états trimestriels.

### *Le bilan*

Le bilan est établi à partir du solde des comptes de l'entreprise au dernier jour de la période visée par les états financiers. Il rend compte des actifs de l'entreprise, c'est-à-dire l'encaisse, incluant l'avoir en banque, les débiteurs, les stocks, qu'ils soient constitués de matières premières, de produits en cours ou de produits finis prêts à être vendus, les travaux en cours, les placements, les immobilisations corporelles (terrains, bâtiments, matériel, etc.) et incorporelles (brevets, frais de développement de site Web, etc.). Le bilan présente également le passif de l'entreprise, principalement les crédateurs et les autres dettes à court et long terme. Il présente enfin les capitaux propres de l'entreprise, c'est-à-dire la différence entre l'actif et le passif. Les capitaux propres appartiennent aux actionnaires ou aux associés et sont habituellement constitués du capital-actions auquel s'ajoutent les bénéfices non répartis de l'entreprise et parfois le surplus d'apport. Le bilan présente donc un « portrait » de la situation de l'entreprise à un moment précis.

(Voir  
au-delà des Chiffres)



### ***Les bénéfices non répartis***

Les bénéfices non répartis sont ceux que l'entreprise a réalisés depuis sa création, diminués des pertes et des dividendes versés aux actionnaires. L'état des bénéfices non répartis présente le détail de ces variations et le montant des dividendes versés aux actionnaires durant la période. Il complète donc le bilan.

### ***Les résultats***

L'état des résultats présente les produits (revenus) réalisés par l'entreprise et les charges (dépenses) encourues au cours de la période. En déduisant des produits les frais d'exploitation, d'administration et financiers, on obtient le bénéfice ou la perte de la période. Après déduction des impôts, on obtient le bénéfice net ou la perte nette. Cette valeur nette constitue la principale mesure de la rentabilité d'une entreprise.

Ensemble, le bilan et les résultats permettent d'analyser la valeur de l'entreprise et son rendement.

### ***Les flux de trésorerie***

L'état des flux de trésorerie rend compte des liquidités générées par les activités de l'entreprise durant l'année. Il reflète les mouvements de l'encaisse qui résultent de l'exploitation de l'entreprise, de ses activités de financement et de ses activités d'investissement.

L'état des flux de trésorerie permet d'évaluer la solvabilité de l'entreprise, ainsi que sa capacité de rembourser ses dettes et de réinvestir dans ses structures et ses activités.

### ***Les notes complémentaires***

Finalement, dans les notes complémentaires, on décrit l'entreprise, sa constitution et ses activités. C'est dans les notes complémentaires que l'entreprise informe le lecteur de ses engagements, y compris les poursuites judiciaires dont elle pourrait faire l'objet, et les sommes d'argent en jeu.

# rendement

## Mesure du rendement

### *L'analyse des ratios*

La situation financière d'une entreprise peut être analysée à l'aide de ratios financiers. Grâce à l'analyse des ratios, il est possible d'évaluer l'efficacité de la gestion, la rentabilité, le niveau d'endettement, etc.

L'efficacité correspond à la façon dont l'entreprise gère son actif pour réaliser son chiffre d'affaires. Le coefficient de rotation des stocks, par exemple, est le ratio entre le volume des ventes et les quantités stockées. Un coefficient de rotation des stocks de 3,2 signifie que l'entreprise a réussi, pendant une période donnée, à écouler plus de trois fois sa capacité de stockage. Plus ce coefficient est élevé, plus les marchandises sont rapidement converties en argent.

La rentabilité est déterminée par la capacité de la direction de contrôler ses dépenses et de tirer un revenu des ressources engagées. Une entreprise rentable est une entreprise capable de produire un bénéfice. La rentabilité est souvent mesurée en calculant le pourcentage du bénéfice net sur les produits totaux.

Le ratio d'endettement offre aussi une information précieuse sur la structure des finances de l'entreprise. Il met en rapport les capitaux propres, c'est-à-dire l'avoir des actionnaires, avec les sommes dues aux banques et autres prêteurs. Le ratio d'endettement reflète l'importance du fardeau financier qui pèse sur l'entreprise.



## gestion

# Le rapport de gestion

Bien que les états financiers constituent une source d'information essentielle, le rapport de gestion, aussi appelé *Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation*, ou MD&A en anglais, peut également se révéler un outil intéressant.

Le rapport de gestion permet à la direction de l'entreprise de communiquer ce que les états financiers ne peuvent traduire à eux seuls. Il présente le contexte global qui permet une meilleure compréhension de la performance et des perspectives de l'entreprise. Essentiellement, le rapport de gestion explique comment une entreprise a créé de la valeur pour ses actionnaires et comment elle prévoit continuer à le faire. Le duo que constituent les états financiers et le rapport de gestion est de plus en plus reconnu comme le principal dispositif d'information de l'entreprise.

# missions

## Les missions des comptables agréés

Les sociétés dont les actions s'échangent en bourse sont tenues de rendre publics leurs états financiers. Les autorités de réglementation des marchés boursiers obligent les sociétés à faire vérifier leurs états financiers par des experts-comptables afin d'assurer à l'investisseur une protection raisonnable. Au Québec, seuls les comptables agréés sont habilités à effectuer la vérification des états financiers des sociétés cotées en bourse.

Les entreprises qui ne sont pas tenues de rendre publics leurs états financiers font quand même largement appel aux services des comptables agréés pour des missions de vérification, d'examen ou de compilation de leurs données financières. Ces trois types de missions confèrent aux états financiers des degrés de crédibilité variables.



### ***La mission de vérification***

Des trois types de missions, c'est la mission de vérification qui apporte aux états financiers le plus haut degré de crédibilité. Le vérificateur ne garantit pas que les états financiers sont rigoureusement exacts et n'exprime pas d'opinion sur l'efficacité de la gestion de l'entreprise. La mission du vérificateur est de s'assurer que les états financiers produits par la direction d'une entreprise ont été dressés dans le respect des principes comptables généralement reconnus (PCGR). Dans son rapport, le vérificateur exprime une opinion qui indique à l'utilisateur si les états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'entreprise à la date indiquée.

Lorsque, à l'issue de son travail, le vérificateur arrive à la conclusion que les états financiers ne donnent pas une image fidèle de la situation financière, il inclut une restriction dans son rapport et y décrit les raisons pour lesquelles il exprime une restriction ainsi que les corrections qui devraient être apportées aux états financiers.

### ***La mission d'examen***

La mission d'examen procure un degré de certitude moindre qu'une vérification. Le CA procède à un « examen » de l'information obtenue auprès de la direction en se limitant à évaluer si ces informations sont plausibles et cohérentes avec ce qu'il connaît de l'entreprise et de son secteur d'activité. Le rapport qui découle de ce type de mission porte le nom de *Rapport de mission d'examen*.

### ***La mission de compilation***

Dans une mission de compilation, le comptable agréé ne fait qu'utiliser les données mises à sa disposition par la direction pour dresser les états financiers. Il n'essaie pas d'obtenir d'information probante, ni même de procéder à un examen. Toutefois, les règles de conduite professionnelle interdisent au comptable agréé d'associer son nom à des états financiers dont il sait ou devrait savoir qu'ils sont erronés ou fallacieux.

# information

## Où trouver l'information...

Internet est maintenant utilisé par la plupart des sociétés pour diffuser de l'information.

### ***Les communiqués***

Les nouvelles importantes concernant les sociétés font régulièrement l'objet de communiqués de presse diffusés sur leur site ou via une agence de presse telle CNW Telbec ([www.cnw.ca](http://www.cnw.ca)) ou CCN Mathews ([www.ccnnewsire.com](http://www.ccnnewsire.com)).

### ***Pour obtenir les états financiers des sociétés cotées***

Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières ont créé, en 1997, le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR) ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)), qui permet d'accéder gratuitement aux rapports annuels et aux états financiers des sociétés canadiennes cotées en bourse. On y trouve une foule d'informations dont les communiqués des entreprises, les circulaires, les prospectus, ainsi que le profil des entreprises et des organismes de placement collectif. Aux États-Unis, l'Electronic Data Gathering, Analysis, and Retrieval system (EDGAR) ([www.sec.gov/edgarhp.htm](http://www.sec.gov/edgarhp.htm)), géré par la U.S. Stock Exchange Commission (SEC), offre les mêmes informations pour les entreprises américaines.

(Voir  
au-delà des Chiffres)



## adresses

### Autres adresses utiles

**Ordre des comptables agréés du Québec (OCAQ)**

[www.ocaq.qc.ca](http://www.ocaq.qc.ca)

**Répertoire des cabinets comptables du Québec**

[www.ocaq.qc.ca/repertoire](http://www.ocaq.qc.ca/repertoire)

**L'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA)**

[www.icca.ca](http://www.icca.ca)

**Commission des valeurs mobilières du Québec (CVMQ)**

[www.cvmq.com](http://www.cvmq.com)

**Gouvernement du Canada – Site canadien des entreprises et des consommateurs**

[www.strategis.ic.gc.ca](http://www.strategis.ic.gc.ca)

**Gouvernement du Québec – Inspecteur général des institutions financières**

[www.igif.gouv.qc.ca](http://www.igif.gouv.qc.ca)

**Gouvernement du Québec – Développement économique et régional**

[www.mic.gouv.qc.ca](http://www.mic.gouv.qc.ca)



Ordre des comptables agréés du Québec  
680, rue Sherbrooke Ouest  
18<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3A 2S3  
Téléphone : 514 288.3256  
1 800 363.4688  
Télécopieur : 514 843.8375  
Courriel : [info@ocaq.qc.ca](mailto:info@ocaq.qc.ca)  
[www.ocaq.qc.ca](http://www.ocaq.qc.ca)